



Doc. 14217
24 janvier 2017

Mettre fin à la cyberdiscrimination et aux propos haineux en ligne

Amendement¹ n° 3

déposé par la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Dans le projet de résolution, paragraphe 2, après la première phrase, insérer la phrase suivante:

«De plus en plus d'enfants migrants de première, de deuxième ou de troisième génération ainsi que d'enfants adoptifs et minoritaires rapportent des expériences de racisme dans leur vie quotidienne.»

Note explicative

La proposition de résolution «protéger les enfants contre le racisme et le discours de haine» (Doc. 14040) est prise en considération dans le rapport de Mme Maij. L'amendement vise à renforcer cet aspect.

1. 2017 - Première partie de session

